

# Pénibilité, usure professionnelle

dans le médico-social et les services à la personne

REPÉRER avant qu'il ne soit trop tard et préserver les aptitudes



Pénibilité, usure professionnelle... de quoi parle-t-on?

L'usure professionnelle émane de la pénibilité subie et vécue par une personne durant sa vie professionnelle. On parle alors de pénibilité AU travail et de pénibilité DU travail. La conséquence de ce processus est une altération possible de la santé. L'usure professionnelle s'installe ainsi au gré des parcours professionnels, et des expositions auxquelles sont confrontés les salariés.

Cette brochure fait suite à un travail réalisé avec :

- des salariées menacées d'inaptitude ; à travers des séances collectives d'échange et de travail permettant de réaliser un diagnostic de leur situation
- des structures du médico-social et du Service À la Personne, dans le cadre d'une action collective réunissant 6 employeurs sur 4 séances thématiques liées à la prévention de la pénibilité.

# Pénibilité, usure professionnelle

dans le médico-social et les services à la personne

Une pénibilité du travail qui s'accroît, une usure qui s'installe chez les salariés... L'importance de pouvoir repérer les signaux d'alerte avant qu'il ne soit trop tard!

# **DES SIGNAUX D'ALERTE**

# 1 - Comment les repérer?

Des changements apparaissent chez certain(e)s salarié(e)s, et sont inhabituels!



### Des changements de comportement

- fatigabilité, difficulté de concentration, irritabilité, nervosité
- démotivation, investissement moindre

# Des conflits, des tensions

 conflits avec les collègues, la hiérarchie, les bénéficiaires, les familles

# Des problématiques de santé qui surgissent ou qui s'installent

- douleurs, plaintes
- arrêts de travail, accidents du travail, maladies professionnelles, etc.

D'autres points de repères sont inhérents au fonctionnement de la structure



# Au-delà des individus, ces points d'alerte peuvent concerner certains services ou secteurs

- présence d'incidents, de dysfonctionnements au quotidien
- résultats en baisse, notamment sur la qualité de service
- indicateurs sociaux alertants (turn-over, absentéisme, ...)

# 2 - Qui peut vous aider à repérer ces signaux ?

- Les Instances Représentatives du Personnel, CHSCT notamment, Délégués du Personnel ou Syndicaux, ...
- Le médecin du travail, les infirmiers en santé au travail
- Les encadrants, les collègues des salariés concernés, les salariés eux-mêmes
- · Les bénéficiaires, les familles, etc.

# 3 - Quels risques si ces signaux ne sont pas repérés suffisamment tôt?

# **POUR LA STRUCTURE**

# Des enjeux sur la performance

- perte de savoir-faire
- baisse de la qualité de service

### Sur l'équilibre général et la pérennité

- risque de perte de clients, de marchés
- impact sur l'image de marque de la structure
- difficultés d'attractivité et de fidélisation
- enjeux financiers (ex : licenciement pour inaptitude)

# **POUR LES SALARIÉS**

# Des risques pour la santé, aussi bien physique que psychique

- impacts sur la capacité à réaliser son travail
- démotivation, perte de l'estime de soi
- impacts sur la vie personnelle

# Des enjeux pour l'avenir

 quelle possibilité d'arriver à l'âge de la retraite en bonne santé et avec un niveau de revenus suffisant ?

# **ATTENTION AUX MOMENTS CHARNIÈRES**

À certains moments, l'inaptitude peut devenir la seule issue :

- changements d'organisation : unité, secteur, horaires, direction, modifications sur les objectifs, résultats attendus
- situations "critiques", fortement déstabilisantes (violence, conflits, ...)
- départs de personnes accompagnées qui s'enchainent (décès, placement en institution, ...).

# Pénibilité, usure professionnelle

dans le médico-social et les services à la personne



« Plus tu t'adaptes, plus tu te détraques ailleurs » « On n'a plus de vie à côté ; quand on est en repos, on récupère »

# • Temps et rythme :

L'impression d'être toujours pressé par le temps et de devoir constamment réajuster.

« Il faut faire tous les métiers ». « Cela demande beaucoup d'énergie, on se crispe, on prend sur soi »

# • Vécu du travail :

Une sensation de tiraillement entre les attentes de la structure et celles des bénéficiaires. Le sentiment de faire parfois du mauvais boulot.

« Je dois me dépêcher pour faire mon travail mais je ne veux pas brusquer les personnes »

### • Relations interpersonnelles :

La peur de montrer ses limites, d'exprimer ses difficultés mais aussi la crainte de perdre une identité sociale et professionnelle.

« J'ai l'impression d'être un boulet, je ne suis plus aussi performante qu'avant » « De toute façon, ça ne sert à rien de dire quelque chose... »



# • Environnement de travail :

Un environnement de travail en mutation, qui se densifie, se complexifie.

« Les clients et leurs familles sont de plus en plus exigeants »

# • Relations interpersonnelles :

Des difficultés pour repérer les problèmes rencontrés par les salariées.

« Elles ont peur de ne pas être écoutées alors elles ne font pas remonter les problèmes »

# Management :

Des encadrants intermédiaires qui ne savent pas comment faire face à leur niveau et qui, en parallèle doivent gérer les absences.

« Nous faisons des réponses au cas par cas mais c'est loin d'être satisfaisant »

Des employeurs qui souhaiteraient agir, mais comment s'y prendre ?

« Au sein des directions, nous manquons de temps et de repères pour aller sur de la prévention »

### Volet ressources humaines :

Des solutions en terme de parcours professionnels qui sont peu visibles pour les salariés ou pas mises en discussion avec l'employeur.

« Certaines salariées souhaiteraient partir mais ne savent pas vers quoi se diriger »



# ar l'Aract Bourgogne-Franche-Comté - 03 81 25 52 80 - sept

# Pénibilité, usure professionnelle

dans le médico-social et les services à la personne

# COMMENT AGIR EN AMONT POUR PRÉSERVER LES APTITUDES?

- Construire une démarche pour identifier ce qui est facteur de pénibilité, d'usure professionnelle dans le travail
  - Travailler de manière concertée avec les acteurs concernés : direction, encadrement, salariés et/ ou leurs représentants, personnes en charge des questions de santé et de ressources humaines, médecin du travail.
  - Mettre en place une démarche de prévention de la pénibilité et de l'usure, en s'intéressant aux conditions de réalisation du travail dans les faits, et en communiquant sur le repérage des signaux d'alerte en interne.
  - S'appuyer sur ce qui existe déjà et tirer des enseignements des améliorations apportées ou contraintes rencontrées, en prenant appui sur le Document Unique d'Evaluation des Risques par exemple.

# ► Travailler sur des pistes d'amélioration

- Créer des temps d'échange avec les salariés et des espaces de régulation sur le travail.
- Travailler sur le recrutement et mettre en place une véritable intégration des arrivants (donner des repères, accompagner, réguler).
- S'intéresser au **management** du travail pour favoriser un travail à la fois "soutenable", "porteur de sens", et pour agir sur la reconnaissance.
- Anticiper et surtout travailler de concert avec les salariés sur des **changements** qui peuvent les impacter (moments charnières) : changements d'organisation, d'horaires, de service, etc.
- Au coeur de la réflexion : les parcours professionnels

# **POUR LA STRUCTURE**

Une démarche RH utile à tous

- Favoriser la gestion des compétences et des aptitudes en interne, anticiper sur les mobilités professionnelles au sein de la structure
- Informer les salariés sur la nécessité d'anticiper sur leur parcours et leur donner informations et contacts utiles
- Repérer leurs compétences, leurs savoir-faire notamment lors de l'entretien professionnel
- Développer ces compétences (formations,VAE, etc.).

# **POUR LES SALARIÉS EUX-MÊMES**

Des salariés proactifs pour travailler leur projet professionnel

- En faisant le point sur leurs compétences et capacités durant leur parcours
- En identifiant des poursuites de carrières et des formations utiles à leur projet (via le bilan de compétences, le Conseil en Evolution Professionnelle, ...).

Cette brochure a été réalisée par l'Aract BFC dans le cadre de l'action de sécurisation des parcours pour les aides-soignants, aides à domicile et aides médico-psychologiques dans le secteur médico-social et les Services À la Personne (projet CREATIV et CRESS BFC).







